

Jean-François Daure

Commissaire aux comptes membre de la Compagnie Régionale
Des Commissaires aux comptes de Versailles
Expert Comptable inscrit au Tableau de l'Ordre
18, rue de l'Orangerie
78000 - VERSAILLES

Association SJH

Association de la Loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 26, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
78000 VERSAILLES

**Rapport général du commissaire aux comptes
Comptes annuels de l'exercice
Clos au 31 août 2011**

Jean François Daure

Commissaire aux comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Versailles

Le 25 novembre 2011

Ce rapport contient 29 pages

Association SJH

Association de la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 26, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 78000 Versailles

Rapport général du commissaire aux comptes Comptes annuels de l'exercice clos au 31 août 2011

Aux membres de l'association,

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 13 décembre 2010, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association SJH, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels..

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collecté sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Mes travaux ont porté notamment sur les points suivant :

Règles et méthodes comptables

La correcte prise en compte du principe de séparation des exercices en ce qui concerne les participations publiques, celles des familles et les charges,

La conformité de la présentation des comptes au règlement CRC n°99-01,

L'Annexe expose l'approche retenue par votre association pour la comptabilisation et la dépréciation des créances clients et des immobilisations.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre association, j'ai apprécié le caractère adéquat et raisonnable des méthodes de valorisation et de dépréciation précisées ci-dessus, et je me suis assuré de leur correcte application..

Estimations comptables

Votre association a constitué dans le passé des provisions pour risques et charges, pour les indemnités de départ à la retraite.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, mon appréciation de ces provisions s'est fondée sur une prise de connaissance de la procédure suivie par l'association pour procéder à leur dotation et à leur reprise au résultat. Dans le cadre de mes appréciations, je me suis assuré du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

A Versailles, le 25 novembre 2011



Jean-François Daure

Commissaire aux comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Versailles

SAINT JEAN HULST

26, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

SOMMAIRE

COMPTE ANNUELS

COMPTE DE RESULTAT

BILAN

ANNEXE

COMPTE DE FONCTIONNEMENT COMPARATIF

REEL 2009 - 2010

REEL 2010-2011

PREVISIONNEL 2011 - 2012

Bilan Actif du 01/09/2010 au 31/08/2011

ACTIF		Valeur Brut (N)	Amortissement et provisions (N)	Valeur Nette (N)	Valeur Nette N-1
A C T I F I M M O B I L I S E	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	- Frais d'établissement	-	-	-	-
	- Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs....	50 617	50 396	221	-
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	50 617	50 396	221	-
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	- Terrains	-	-	-	-
	- Aménagements de terrains	-	-	-	-
	- Constructions sur sol propre...	-	-	-	-
	- Constructions sur sol d'autrui	16 904 307	6 506 526	10 397 781	9 828 979
	- Installations, mobilier et matériel d'activité	1 246 274	834 458	411 817	435 913
- Matériel de transport	23 465	23 465	-	-	
- Mobilier/matériel de bureau et d'informatique	515 518	311 714	203 804	122 069	
- Immobilisations grévées de droit	-	-	-	-	
- Immobilisations en cours	17 940	-	17 940	139 647	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 707 505	7 676 163	11 031 342	10 526 607	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
- Participations	-	-	-	-	
- Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	
- Prêts	330 338	-	330 338	320 587	
- Dépôts et cautionnements	142 436	-	142 436	142 436	
- Autres créances immobilisées	15 940	-	15 940	8 627	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	488 714	-	488 714	471 650	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	19 246 837	7 726 559	11 520 277	10 998 257	
A C T I F C I R C U L A N T	- STOCKS EN COURS	-			-
	CREANCES ET COMPTES RATTACHES				
	- Fournisseurs	22 314		22 314	26 381
	- Familles ou élèves	5 383	6 411	1 028	3 881
	- Personnel et charges sociales à récupérer	34 040		34 040	31 317
	- Collectivités publiques	131 204		131 204	100 311
	- Débiteurs divers	4 278		4 278	81 475
	TOTAL CREANCES ET COMPTES RATTACHES	197 220	6 411	190 809	243 365
	PLACEMENTS : VALEURS MOBILIERES ET AUTRES				
	- Placements	3 828 445	34 993	3 793 452	3 395 480
- Intérêts courus non échus	-		-	-	
TOTAL PLACEMENTS : VAL, MOBILIERES ET AUTRES	3 828 445	34 993	3 793 452	3 395 480	
DISPONIBILITES					
- Banques, établissements financiers & assimilés	93 152		93 152	163 500	
- Caisse	4 812		4 812	7 890	
- Régies d'avances et accreditifs	-		-	-	
TOTAL DISPONIBILITES	97 964	-	97 964	171 390	
R E G U L	CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	207 806		207 806	194 518
	TOTAL ACTIFS CIRCULANT ET ASSIMILES (II)	4 331 435	41 404	4 290 031	4 004 754
	INTERETS D'EMPRUNTS A ETALER (III)	-		-	-
	TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III)	23 578 272	7 767 963	15 810 309	15 003 011

Bilan Passif du 01/09/2010 au 31/08/2011

	PASSIF	Avant Affectation N	Affectation N	Après Affectation N	Valeur Nette N-1
F O N D S P R O P R E S & A S S I M I L E S	FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE				
	- Valeur du patrimoine intégré	-		-	-
	- Fonds statutaire	641 188		641 188	641 188
	- Apport sans droit de reprise	230 130		230 130	230 130
	- Libéralités ayant le caractère d'apport	78 413		78 413	78 413
	- Subventions d'investissement affectées à des biens renouve	906 462		906 462	906 462
	TOTAL FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE	1 856 193	-	1 856 193	1 856 193
	FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE				
	- Valeur des biens affectés	-		-	-
	- Valeur des Biens non affectés	-		-	-
	- Libéralités	-		-	-
	- Subventions d'investissement affectées à des biens renouve	139 335		139 335	139 335
	TOTAL FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE	139 335	-	139 335	139 335
	RESERVES				
	- Réserves générales de gestion	-		-	-
- Réserves statutaires	-		-	-	
- Réserves d'investissement	5 441 076		5 441 076	5 130 049	
- Réserve de Trésorerie	-		-	-	
- Autres réserves	-		-	-	
TOTAL RESERVES	5 441 076	-	5 441 076	5 130 049	
RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU					
- Report à nouveau	-		-	-	
- Résultat de l'exercice	231 839		231 839	311 028	
TOTAL RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU	231 839	-	231 839	311 028	
SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES		BRUT	AMORTISSEMENT	NET	
- Subv. D'invest. Affectées à des biens non renouvelables	3 365 602	1 020 013	2 345 589	1 854 774	
- Subv. D'invest. Reçues avec obligations d'amortissement	-	-	-	-	
- Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	
TOTAL SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES	3 365 602	1 020 013	2 345 589	1 854 774	
TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES (I)	11 034 046	1 020 013	10 014 032	9 291 379	
FONDS DEDIES					
- Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	-		-	-	
- Fonds dédiés sur dons manuels affectés	-		-	-	
- Fonds dédiés sur legs et donations affectés	-		-	-	
TOTAL FONDS DEDIES (II)	-	-	-	-	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
- Pour gros entretiens	685 000		685 000	518 000	
- Pour autres charges et risques	249 000		249 000	219 000	
- Pour indemnités de départ à la retraite	240 000		240 000	250 000	
TOTAL PROVISIONS (III)	1 174 000	-	1 174 000	987 000	
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT					
- Capital emprunté	3 182 917		3 182 917	3 394 157	
- Intérêts	7 124		7 124	9 112	
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT	3 190 041	-	3 190 041	3 403 269	
AUTRES DETTES					
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	158 562		158 562	234 324	
- Fournisseurs et comptes rattachés	443 709		443 709	358 161	
- Familles : Avances et acomptes reçus	485 164		485 164	461 556	
- Dettes relatives au personnel	145 413		145 413	144 702	
- Etat et autres collectivités publiques	75 790		75 790	74 871	
Confédérations, Fédérations, Associations et organismes apparentés	-		-	-	
- Autres dettes	29 509		29 509	39 063	
TOTAL AUTRES DETTES	1 338 147	-	1 338 147	1 312 677	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	94 088		94 088	8 687	
TOTAL DETTES & ASSIMILEES (IV)	4 622 276	-	4 622 276	4 724 632	
TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	16 830 322	1 020 013	15 810 309	15 003 011	

Résultat selon agrégats type UROGEC

SAINT JEAN HULST		Réel 09-10	Budget	variation E Réel 10-11 - Bud. 10-11	variation % Réel 10-11 / Bud. 10-11	variation E Réel 09-10 - Réel 09-10	variation % Réel 09-10 / Réel 09-10	Réel 10-11	variation E Bud. 11-12 - Réel 10-11	variation % Bud. 11-12 / Réel 10-11	Budget 11-12
COMPTES		oct-10	2010-2011	Bud. 10-11				oct-11			oct-11
	Effectifs	3 004	2 970	27	0,9%	-7	-0,2%	2 997	-17	-0,6%	2 980
	PRODUITS EXPLOIT.	8 425 173	8 371 444	223 934	2,7%	170 205	2,0%	8 595 378	18 891	0,2%	8 614 269
	Familles contributions scolaires	3 220 763	3 183 152	26 000	0,8%	-11 611	-0,4%	3 209 152	42 532	1,3%	3 251 684
	Familles restauration	1 228 066	1 251 071	13 487	1,1%	36 493	3,0%	1 264 559	105 071	8,3%	1 369 629
	Familles autres contributions	782 848	778 831	-38 250	-4,9%	-42 267	-5,4%	740 581	5 261	0,7%	745 842
	Participations publiques	2 331 303	2 366 700	102 500	4,3%	137 898	5,9%	2 469 200	21 338	0,9%	2 490 539
	Autres produits	789 587	717 689	118 263	16,5%	46 365	5,9%	835 952	-154 377	-18,5%	681 575
	Fête de charité - résultat reversé	72 607	74 000	1 934	2,6%	3 327	4,6%	75 934	-934	-1,2%	75 000
	CHARGES EXPLOIT.	8 004 849	8 113 810	224 021	2,8%	332 982	4,2%	8 337 831	42 470	0,5%	8 380 301
	Personnel (avec part ménage et restauration)	3 951 365	4 152 834	-145 652	-3,5%	55 816	1,4%	4 007 181	177 719	4,4%	4 184 900
	Maintien des locaux et équipements	2 342 649	2 162 488	412 825	19,1%	232 664	9,9%	2 575 313	-203 011	-7,9%	2 372 302
	Energie et fluides	209 955	214 532	1 435	0,7%	6 012	2,9%	215 967	11 936	5,5%	227 902
	Enseignement religieux et pédagogie	657 882	707 309	-57 542	-8,1%	-8 114	-1,2%	649 767	20 313	3,1%	670 080
	Frais de gestion	367 260	373 444	3 980	1,1%	10 164	2,8%	377 424	5 500	1,5%	382 924
	Restauration achats	363 399	369 791	6 950	1,9%	13 342	3,7%	376 741	29 076	7,7%	405 817
	Charges courantes diverses	39 733	59 412	91	0,2%	19 771	49,8%	59 503	1 871	3,1%	61 374
	Fête de charité - résultat reversé	72 607	74 000	1 934	2,6%	3 327	4,6%	75 934	-934	-1,2%	75 000
	Résultat d'exploitation	420 324	257 634	-87	0,0%	-162 777	-38,7%	257 547	-23 579	-9,2%	233 968
	Résultat financier	-102 515	-73 264	42 729	-58,3%	71 980	-70,2%	-30 535	14 187	-46,5%	-16 348
	Résultat exceptionnel	-6 782	0	4 826		11 608		4 826	-4 826		0
	Résultat net comptable	311 028	184 370	47 469	25,7%	-79 189	-25,5%	231 839	-14 218	-6,1%	217 620
	Capacité d'autofinancement	1 236 963	1 090 783	154 876	14,2%	8 696	0,7%	1 245 659	-100 015	-8,0%	1 145 644

Rappel : RE = PE-CE ; RNC = RE + RF + RX ;
CAF = RNC corrigé des éléments ne correspondant pas à un mouvement de trésorerie.

Association loi du 1/7/1901

BILAN SIMPLIFIÉ

ACTIF	Montants nets		PASSIF	Montants nets	
	au 31/08/2010	au 31/08/2011		au 31/08/2010	au 31/08/2011
immobilisations	10 998 257	11 520 277	fonds propres	6 100 246	6 411 274
			report à nouveau	0	0
			résultat de l'exercice	311 028	231 839
			subventions d'investissements	2 900 571	3 391 386
			provisions pour risques et charges	469 000	489 000
			provisions pour gros entretien	518 000	685 000
			emprunts CEIFO et SocGen	3 382 803	3 169 575
Total actif immobilisé	10 998 257	11 520 277	Total capitaux permanents	13 681 648	14 378 074
			FONDS DE ROULEMENT	2 683 391	2 857 796
créances	143 054	59 605			
subventions à recevoir	100 311	131 204	avances reçues des familles	461 556	485 164
produits à recevoir & charges constatées d'avance	194 518	207 806	fournisseurs	592 485	602 271
titres de placement	3 395 480	3 793 452	dettes fiscales, sociales et autres	258 636	250 712
banques	171 390	97 964	charges à payer / produits constatés d'avance	8 687	94 088
Total actif circulant	4 004 754	4 290 031	Total dettes à court terme	1 321 363	1 432 235
Totaux BILAN	15 003 011	15 810 309	Totaux BILAN	15 003 011	15 810 309

Annexe des Comptes Annuels arrêtés au 31 août 2011

Sommaire de l'Annexe

page de l'Annexe

1	Commentaires généraux	page 2
1.1	Événements principaux de l'exercice	page 2
1.2	Principes et méthodes comptables	page 2
	Evolution de la réglementation des normes comptables	page 2
	Immobilisations, créances, capitaux propres	page 3
	Subventions d'investissement	page 3
	Provisions	page 4
1.3	Informations sur l'évolution du bilan	page 5
	Evolution du fonds de roulement	page 5
	Evolution des actifs circulants et des dettes à court terme	page 5
	Echéancier des créances et des dettes	page 6
1.4	Commentaires sur le tableau de financement	page 6
2	Contrôle de la sécurité	page 7
3	Informations relatives au bilan	page 8
3.1	Actif : Immobilisations corporelles et taux d'amortissement	page 8
3.2	Passif : Tableau de financement	page 9
3.3	Passif : provisions	page 10
3.4	Passif : subventions	page 11
4	Informations relatives à l'exploitation	page 12
4.1	Effectifs et tarifs : voir compte d'exploitation, produits page 1/1	
4.2	Informations complémentaires	page 12
5	Engagements hors bilan	13
5.1	Engagements donnés	
5.2	Engagements reçus	
6	Détail du compte d'exploitation	Page 14
6.1	Produits	page 14
6.2	Charges	page 17

1 COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

L'exercice comptable dure 12 mois, du 1^{er} septembre au 31 août.

1.1 Événements principaux de l'exercice

Les effectifs d'élèves moyens annuels ont été de 2.997 élèves.

Les principaux investissements en immobilier et matériel de l'exercice, qui apparaissent dans le tableau de financement, sont les suivants :

- fin de la rénovation de l'odéon, 891 k€ ; le total de l'opération, qui se monte à 1.031 k€, a été subventionné à hauteur de 573 k€, soit un taux de 56% ;
- à l'école primaire, la rénovation partielle du bâtiment Aubert, 112 k€ ;
- matériel informatique (salle informatique, vidéo-projection dans les classes), 142 k€ ;
- clés-badges dans la majeure partie des salles de classe rue de Lattre, 96 k€.

1.2 Principes et méthodes comptables

Les comptes ont été établis dans le respect des principes généraux de la comptabilité :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;
- intangibilité du bilan d'ouverture ;
- nominalisme (valeur des coûts historiques) ;
- prudence (produits réalisés, charges réalisées ou probables) ;
- non-compensation entre actif et passif ou entre produits et charges ;
- bonne information ;
- importance relative (présentation des éléments dont la non-connaissance pourrait avoir une incidence sur les décisions économiques prises par les utilisateurs des états financiers).

1.2.1 *Rappel de l'évolution de la réglementation des normes comptables*

Pour mémoire, de nouvelles normes comptables sont en vigueur depuis l'exercice 2005-2006. Bien que celles-ci ne s'imposent pas de droit aux associations, notre Fédération Nationale (FNOGEC) demande que les OGEC les appliquent.

Il a donc été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n° 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes des associations et fondations et des règlements CRC n°2002-10 et 2004-06 relatifs aux actifs, à leur amortissement et à leur dépréciation, et 2000-06 relatif au passif.

Ces normes ont modifié la définition des actifs et des passifs :

- pour les actifs, la nouvelle réglementation comptable relative aux immobilisations a été appliquée dès l'exercice 2003-2004 en utilisant la méthode dite rétrospective pour retraiter les immeubles ; ceci avait permis la constatation d'un report à nouveau positif de 1 941 230 euros ;
- pour les passifs, la nouvelle définition a conduit en 2006 à un retraitement des provisions.

1.2.2 *Immobilisations corporelles*

La nouvelle des actifs (article 211.1 et 212.1 du plan comptable général) est : « *un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire générant une*

ressource que l'entité contrôle du fait d'évènements passés,... dont les avantages économiques futurs ou le potentiel de services attendus profiteront à des tiers ou à l'entité conformément à sa mission ou à son objet».

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires).

Nous appliquons depuis 2003-2004 la méthode des coûts par composants.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, selon les durées prévisionnelles d'utilisation suivantes :

❖ Travaux de structure (Gros œuvre, charpente)	25 à 40 ans
❖ Travaux de peinture	7 ans
❖ Travaux autres	20 ans
❖ Équipements lourds de restauration	8 à 12 ans
❖ Mobilier de bureau	5 à 10 ans
❖ Mobilier scolaire	5 à 10 ans
❖ Mobilier de cantine	3 à 5 ans
❖ Matériel pédagogique hors informatique	3 à 5 ans
❖ Matériel de bureau hors informatique	3 à 5 ans
❖ Matériel informatique ou de reprographie	3 à 5 ans
❖ logiciels	1 an

1.2.3 Immobilisations financières

En cas de risque de non remboursement, les immobilisations financières font l'objet d'une provision pour dépréciation.

1.2.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.2.5 Capitaux propres

D'après l'avis CNC n°00-01 sur les passifs, un passif est un élément du patrimoine est une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

A Saint Jean Hulst, les fonds propres sont comptabilisés en compte 102, fonds associatifs sans droit de reprise, conformément aux prescriptions de la FNOGEC : la dette à l'égard de tiers est de nature morale vis-à-vis des fondateurs des deux associations (fonds propres compte 102000 ; apport Hulst 102400 ; dons pour la rénovation de la chapelle 1025100).

1.2.6 Subventions d'investissement, amortissement

Les subventions d'investissement affectées à un bien dont le renouvellement incombe à l'OGEC (travaux), sont, d'après le guide de la FNOGEC, maintenues au passif sans reprise progressive au compte de résultat, résultat qui devrait donc supporter ainsi la charge (dotation aux amortissements) sans contrepartie en produits (quote-part de subvention reprise au compte de résultat).

Cependant les subventions ont été renouvelées chaque année, même si celles de la Région sont en diminution sensible ; donc en pratique le renouvellement de l'immobilier scolaire n'a pas incombé en totalité à l'OGEC ; mais surtout les investissements qui ont été engagés n'auraient pas été les mêmes en l'absence de subvention ; donc les subventions actuellement amorties continueront de l'être jusqu'à la fin de leur amortissement.

1.2.7 Subvention d'investissement, cas de remboursement

Depuis 1994, les subventions d'investissement reçues font l'objet d'une « convention de subvention » signée avec le Conseil régional (lycée) ou le Conseil général (collège) ; dans cette convention qui fixe la durée d'amortissement du bien, l'association a pris l'engagement de rembourser à la collectivité locale concernée la part non amortie de la subvention reçue si le bien subventionné cesse d'être affecté à un lycée ou à un collège. Les subventions concernées sont listées dans un tableau de l'Annexe.

1.2.8 Provisions

D'après l'avis CNC n°00-01 sur les passifs, une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. D'après l'article 312-1 du PCG, elle doit être constituée lorsque l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Le montant de la charge des indemnités de départ à la retraite est évalué à chaque exercice. Le droit acquis est provisionné selon un pourcentage fonction de l'âge du salarié : 100% après 61 ans ; 85% entre 48 et 56 ans ; 40% entre 40 et 48 ans ; 10 % avant 40 ans. Lorsque le salarié a plus de 56 ans, l'hypothèse retenue est celle d'une mise à la retraite à partir de 65 ans, à l'âge auquel le salarié a droit à une retraite à taux plein.

Le gros entretien est une dépense extraordinaire prévisible liée à la vétusté. L'avis précité définit le gros entretien comme *les dépenses d'entretien s'inscrivant dans un programme pluriannuel qui ont pour seul but de vérifier le bon état de fonctionnement des installations et d'y apporter un entretien sans prolonger leur durée de vie*. Cette définition exclut les travaux de rénovation qui comportent une part d'amélioration.

Les gros entretiens ne sont pas des immobilisations mais des charges, qui peuvent faire l'objet de provisions. En effet la constitution de provisions pour gros entretien résulte d'obligations vis-à-vis des tiers :

- les propriétaires, dans le cadre des baux ;
- l'État, envers lequel l'établissement s'est engagé par contrat d'association à disposer de locaux adaptés à l'enseignement prévu.

Les provisions de gros entretien ne peuvent normalement être constituées qu'à quatre conditions :

- les travaux sont dans une catégorie intermédiaire entre les constructions (immobilisées) et l'entretien annuel (compté en charges) ;
- les travaux sont chiffrés par estimation d'architecte ou devis d'entreprises ;
- les travaux font l'objet d'un plan pluriannuel ;
- le plan pluriannuel est voté par le conseil d'administration.

Les provisions correspondantes sont détaillées dans la page 10 de l'annexe.

1.3 Informations sur l'évolution du bilan

1.3.1 Évolution du fonds de roulement

Le fonds de roulement augmente de 174 k€ ; son évolution comprend les principaux postes suivants :

- des investissements, dont la part à charge de l'OGEC est de	-1,506 M€
<i>dont travaux de rénovation et gros entretien (voir liste dans le tableau de financement)</i>	-1,237 M€
<i>dont investissements matériels (voir liste dans tableau des immobilisations)</i>	-0,269 M€
- la capacité d'autofinancement de l'exercice,	1,246 M€
- les subventions d'investissement reçues du Département et de la Région,	0,619 M€
- le remboursement du capital des deux emprunts,	-0,213 M€

Le résultat net comptable est de 232 k€.

L'inventaire des immobilisations a été effectué.

1.3.2 Évolution du bas de bilan (actifs circulant et dettes à court terme)

L'actif circulant est en augmentation de 285 k€ ; les points notables sont les suivants :

- La ligne "créances" diminue de 73 k€ ; elle s'explique principalement par le reversement par la Fondation du Patrimoine des dons pour la chapelle (75 k€), effectué en septembre 2010 ;
- La ligne « subventions à recevoir » augmente de 31 k€ ; son évolution dépend de celle du montant des travaux subventionnés effectués au cours de l'été ; les demandes de paiement de subventions correspondant aux travaux effectués dans l'été 2011 ont été effectuées en octobre 2011.
- Les évolutions des deux lignes « charges constatées d'avance » et « banque » traduisent l'importance des achats déjà effectués pour la rentrée suivante ou le montant des factures qui échoient juste avant ou après le 31 août ; elle ne sont pas significatives ;
- Les total des deux lignes « titres de placement » et « banque » est en augmentation de 325 k€.

Au passif, les dettes à court terme augmentent de 110 k€ ; les points notables sont les suivants :

- Le total des trois lignes « avance reçues des familles », « fournisseurs » et « dettes reçues des familles » est globalement stable (+ 25 k€, soit +2%) ;
- La ligne « charges à payer – produits constatés d'avance » augmente de 85 k€ ; ce montant correspond :
 - o pour 44 k€, au versement de la subvention pour manuels scolaires du lycée ; cette année, elle a été versée dès juillet 2011 pour l'achat des livres de premières en septembre 2011 ; l'an dernier, surprise par la réforme du lycée, la Région ne l'avait versée qu'en janvier 2011 pour l'achat des livres de seconde payés en septembre 2010 ;
 - o pour 41 k€, au changement de contrat de location des photocopieurs ; Ricoh a remboursé par anticipation le crédit-bail qui continue à courir jusqu'à l'été 2011, pour établir un autre contrat qui génère pour Saint Jean Hulst une économie annuelle d'environ 20%.

SÉCURITÉ

catégorie	site	périodicité	intervenant	date du dernier contrôle
1ère cat.	Site du 26, rue du Mal de Lattre	2 ans	commission de sécurité	05/10/2009
3ème cat.	Bât E	2 ans	commission de sécurité	05/10/2009
R2 & R3	lycée collègue et Bât E	1 an	installation électrique	22 au 31/08/2011
	restaurant	1 an	visite gaz	29/11/2010
	restaurant	2 /an	appareils de cuisson	06/07/2011
	26, rue du Maréchal de Lattre	1 an	dégraissage des extracteurs	23/11/2011
	dont bât N	1 an	alarme incendie	26/08/2011
		1 an	alarme incendie	26/08/2011
	Odéon	3 ans	SSI sécurité incendie	19/05/2010
		1 an	Source centrale	07/09/2011
R2 & R4	Lycée et collègue et Bât E	1 an	désenfumage	27/10/2011
	26, rue du Maréchal de Lattre	5 ans	ascenseurs	07/04/2011
		1 an	visite des portes automatiques	03/10/2011
		1 an	parc d'extincteurs	30/09/2011
	gymnase et stade	3 ans	paratonnerre	25/11/2010
		2 ans	équipements sportifs	24/02/2010
		1 an	mur d'escalade	12/07/2011
4ème cat.	Site du 16, rue Rémyilly	5ans	commission de sécurité	23/03/2009
4ème cat.	Site maternelle rue Aubert	5ans	commission de sécurité	23/03/2009
4ème cat.	Site du 11, rue Magenta	5 ans	commission de sécurité	23/03/2009
R3	école	1 an	installation électrique	02/05/2011
	restaurant	1 an	visite gaz	26/05/2011
	16, rue Rémyilly	2 /an	appareils de cuisson	06/07/2011
		1 an	désenfumage	27/10/2011
		1 an	parc d'extincteurs	30/09/2011
		1 an	dégraissage des extracteurs	04/11/2011
		5 ans	monte-charge	23/03/2011
		1 an	alarme incendie 16 Remilly	10/02/2010
	Bât Aubert	1 an	alarme incendie	10/02/2010
	Bât Aubert	5 ans	ascenseur	22/04/2010
R4	28, rue Rémyilly	1 an	installation électrique	02/05/2011
	11, rue Magenta	1 an	visite gaz	26/05/2011
		1 an	désenfumage	03/10/2011
		1 an	parc d'extincteurs	30/09/2011
R4	11, rue Aubert	1 an	parc d'extincteurs	30/09/2011
		1 an	visite gaz	26/05/2011
		1 an	installation électrique	02/05/2011
		1 an	désenfumage	

Conformément au décret n° 2001-840 du 13/09/01, le repérage de l'amiante a été effectué le 13/04/04
Les Dossiers Techniques Amiante (DTA) ont été établis le 22/07/04 pour tous les bâtiments de Saint Jean Hulst.

Les machines de l'atelier ont été vérifiées par SOCOTEC le 24/05/2005

	B	C	D	E	F	I	J	K
4	IMMOBILISATIONS		31-août-10	acquisitions	sorties	31-août-11	VALEUR NETTE	TAUX D'AMORTISSEMENT
5	AAI des constr sur sol d'autrui		2 877 237,52	127 578,15	90 239,12	2 914 576,55	1 045 280,27	0%-12,5%-14,29%-20
6	de Lattre - const. atelier - 1995		182 157,30		5 876,15	176 281,15	75 776,04	2,5%-5%-14,286%
7	de Lattre - lycée - 1995		2 221 095,36		107 229,90	2 113 865,46	1 072 778,58	2,5%-5%-14,286%
8	de Lattre - cour collège- 1995		134 432,73			134 432,73	97 623,73	2,5%-5%
9	de Lattre - cour d'honneur- 1996		95 296,79		10 295,80	85 000,99	55 050,12	2,5%-5%-14,286%
10	de Lattre - classes B1 B2 - 1996		215 191,29		59 752,39	155 438,90	59 880,03	2,5%-5%-14,286%
11	de Lattre - escalier 1998		581 624,96		95 553,45	486 071,51	209 358,49	2,5%-5%-14,286%
12	de Lattre - gymnase 1998		323 301,78		25 789,87	297 511,91	95 686,14	2,5%-5%-14,286%
13	de Lattre - CDI - 1999		439 839,38		61 039,38	378 800,00	126 154,88	12,5%-14,286%-5%
14	de Lattre - étage secondes - 2001		374 280,42		18 462,99	355 817,43	191 990,19	2,5%-5%-14,286%
15	de Lattre - 6èmes - 2001		22 748,79			22 748,79	11 374,39	5%
16	Rémilly - Cour maternelle - 2002		50 964,53			50 964,53	30 243,84	2,5%-5%
17	de Lattre - couloir C2 - 2002		286 478,66			286 478,66	159 487,25	2,5%-5%-14,286%
18	de Lattre - Bat. E - Tr 1/3 - 2002		427 021,87			427 021,87	236 395,81	2,5%-5%
19	de Lattre - laverie restau. - 2003		190 876,67			190 876,67	31 826,18	10%
20	de Lattre - Bat. E - Tr 2/3 - 2003		566 693,29			566 693,29	315 925,00	2,5%-5%-14,286%
21	de Lattre - couloir C1 - 2003		214 528,68			214 528,68	168 184,84	2,5%-5%-14,286%
22	Rémilly - 2003		59 148,30			59 148,30	41 732,65	2,5%-5%-14,286%
23	de Lattre - Ext. Bât N&C 03/04		45 674,33		4 682,46	40 991,87	24 595,15	100%-5%
24	Rémilly - adaptation à école - 2004		522 221,00			522 221,00	327 704,20	2,5%-5%-14,286%
25	de Lattre - eq. labos collège 2005		105 225,02			105 225,02	73 657,58	5%
26	de Lattre - Ext. Bât N&C 03/05		1 611 195,06			1 611 195,06	1 024 947,05	14,286%-5%
27	de Lattre - couloir D3 - 2006		507 120,06			507 120,06	363 436,01	5%
28	de Lattre couloir C0-D0 et div. - 06		569 476,00			569 476,00	384 169,35	14,286%-5%
29	de Lattre - couloir D2 et div. - 2007		380 975,56			380 975,56	240 038,96	8,33%-10%-14,286%
30	Rémilly - préau, asc., sécu - 05-07		563 081,72			563 081,72	345 113,23	5%-10%
31	de Lattre- Extension cafétéria 2008		92 497,12			92 497,12	80 481,88	2,5%-5%-14,286%
32	de Lattre - extension frigos 2008		97 532,72			97 532,72	68 272,91	10%
33	de lattare - parking 2008-2009		1 442 017,52			1 442 017,52	1 317 862,93	2,5%-5%-14,286%
34	Filtrage accès de Lattre 2010		262 777,76			262 777,76	250 666,33	2,5%-5%
35	Rénovation Chapelle de Lattre 2010		743 906,03			743 906,03	691 556,61	2,5%-5%
36								
37	constructions (flux ou ind. achevées)		16 206 618,22	127 578,15	478 921,51	15 855 274,86	9 217 250,62	
38								
39	de Lattre 2010 - odéon			1 031 303,05		1 031 303,05	1 003 751,18	
40	Rémilly 2011 - Aubert			112 264,07		112 264,07	112 264,07	
41	Clés-bages 2011			96 341,66		96 341,66	96 341,66	10%
42								
43	constructions (ind. nouvelles)		0,00	1 239 908,78	0,00	1 239 908,78	1 212 356,91	
44								
45	Mat. et mobilier pédagogique		63 270,95	32 399,08	11 602,92	84 067,11	30 792,45	20% et 33%
46	Aménagement équip. Sportif		67 823,56		7 563,00	60 260,56	15 795,65	10 et 20%
47	Matériel et mobilier scolaire		384 570,78	46 231,20		430 801,98	132 024,69	10 et 20%
48	Mat & mob. EPS s/budget		2 432,66	6 650,68		9 083,34	5 294,33	33%
49	Mat & mob. Sc Phys s/budget		13 628,56	4 602,40	1 949,00	16 281,96	11 209,95	20%
50	Mat & Mob Bio s/budget		12 651,63	1 846,08	1 175,05	13 322,66	3 917,30	20%
51								
52	Matériels scolaires		544 378,14	91 729,44	22 289,97	613 817,61	199 034,37	
53								
54	Matériel de cuisine		313 911,96	19 087,00	1 842,44	331 156,52	117 047,91	10% et 20%
55	Rémilly - self et laverie 2009		75 775,14			75 775,14	58 073,23	10%
56								
57	Matériels, agencem. Restauration		389 687,10	19 087,00	1 842,44	406 931,66	175 121,14	
58								
59	Travaux en cours N-1		139 647,04	-139 647,04				
60	<i>Les valeurs de la colonne "acquisition" sont ici les soldes de l'année n</i>							
61	Etude rénovation Rémilly			17 940,00		17 940,00	17 940,00	
62								
63	Total des immobilisations en cours		139 647,04	-121 707,04	0,00	17 940,00	17 940,00	
64								
65	Logiciels		50 075,86	541,51		50 617,37	221,12	100%
66	Matériel informatique		247 395,90	69 323,40	6 573,11	310 146,19	92 736,82	33%
67	Réseau informatique		5 672,63			5 672,63	1 605,87	20%
68	Matériel inform. subventionné		80 491,17	72 439,00		152 930,17	91 642,51	20%
70	Total investissement informatique		383 635,56	142 303,91	6 573,11	519 366,36	186 206,32	
71								
72	Matériels et outillage		32 859,89	6 723,87	4 935,29	34 648,47	5 835,15	33%
73	Matériel de transport		23 465,47			23 465,47	0,00	20%
74	Mobilier et mat. de bureau (adm.)		37 452,52	9 316,79		46 769,31	17 818,72	12,5 et 20%
76	Total invest. non pédagogique		93 777,88	16 040,66	4 935,29	104 883,25	23 653,87	
77	Prêt au personnel		1 504,35	1 500,00	1 750,71	1 253,64	1 253,64	
78	Autres prêts (SFRR)		319 082,43	10 002,17		329 084,60	329 084,60	
79	Dépôt de garantie sur loyer		142 135,80			142 135,80	142 135,80	
80	Autres cautionnements		300,00			300,00	300,00	
81	Intérêts courus non échus		8 627,00	7 313,08		15 940,08	15 940,08	
82	Immobilisations financières		471 649,58	18 815,25	1 750,71	488 714,12	488 714,12	
83	Total général		18 229 393,52	1 533 756,15	516 313,03	19 246 836,64	11 520 277,35	

	B	C	D	E	P	Q	R	S	T	U	V	M	X	Y	Z
1	SAINT JEAN HULST Annexe des Comptes Annuels arrêtés au 31 août 2011														
12															
13	TABLEAU DE FINANCEMENT Annexe page 9														
14															
15															
16	FOND DE ROULEMENT INITIAL														
17															
18	Excédent brut d'exploitation														
19	éléments non pérennes														
20															
22	FINANCEMENTS														
23	Apports et remboursements reçus														
24	Prêt de SJH à la SFRR (financement travaux Rémilly 2008).														
25	Remboursement d'emprunts (intérêt et capital)														
26															
27	Subventions d'investissements du Conseil Général														
28	Subventions d'investissements du Conseil Régional														
29															
30	INVESTISSEMENTS A FLUX														
36															
37	IMPREVUS														
38															
39	TRAVAUX ACHEVES														
40	Rénov. Chapelle (sauf peinture en charges)	743 906 €													
41	Sécurisation des accès (tripodes)														
42	Rénovation Odéon en 2010-2011	1 031 303 €													
43	Rénovation Aubert (partie immo)	112 264 €													
44	Clés-badges de Lattre (Tranche 1)	96 342 €													
45															
46	TRAVAUX programmés rue RÉMILLY (école)														
47	Rénovation Rémilly, dont handicapés (étude en cours)														
48	TRAVAUX progr. rue de LATTRE (collège et lycée)														
49	Fin rénovation bâtiment E (petit gymnase)	227 000 €													
50	Accès handicapés avant 2015	363 000 €													
51	Gr. gymnase (couverture et annexe est)	371 000 €													
52	Couloir des secondes (B3)	350 000 €													
53	Flux														
54															
55	FOND DE ROULEMENT FINAL														
56	FR final minimal														
58	EXCEDENT DE FINANCEMENT														
59	D'EXPLOITATION INITIAL														
60	variation due aux subventions à recevoir														
61															
62	variation due aux autres éléments														
63															
64	EXCEDENT DE FINANCEMENT														
65	D'EXPLOITATION FINAL														
67	TRESORERIE INITIALE														
68															
69	VAR.DUE AU F.de Roulement														
70	VAR.DUE A L'E.F.E.														
71															
72															
73	TRESORERIE FINALE														
74															
91	investissements à flux														
92	investissements programmés														
93	total														

**PROVISIONS
POUR GROS ENTRETIEN ET POUR RISQUES et CHARGES**

Provisions pour gros entretien et grandes révisions

	31/08/2011	(-)	(+)	31/08/2010
Odéon	0 €	73 000 €		73 000 €
De Lattre peinture couloirs	40 000 €		40 000 €	0 €
Toilettes cour collège	30 000 €			30 000 €
Escalier cour d'honneur	25 000 €			25 000 €
Ecole site 28 rue Rémilly	170 000 €		30 000 €	140 000 €
Ecole site 16 rue Rémilly	170 000 €		170 000 €	
Accessibilité handicapés	250 000 €			250 000 €
Total	685 000 €	73 000 €	240 000 €	518 000 €

Provisions pour risques et charges

	31/08/2011	(-)	(+)	31/08/2010
Provisions pour ID retraite	240 000 €	250 000 €	240 000 €	250 000 €
Provisions pour ID autres		3 000 €		3 000 €
Provision pour litiges	0 €			0 €
Provision pour charges	249 000 €	1 000 €	34 000 €	216 000 €
Total	489 000 €	254 000 €	274 000 €	469 000 €

Total général	1 174 000 €	327 000 €	514 000 €	987 000 €
---------------	-------------	-----------	-----------	-----------

Tableau des Subventions		Taux	nombre années au 31-08-2011	BRUT 2010/2011	NOUVELLES	ANNULLATION	BRUT 2009/2010	total des reprises 31/08/2011	reprise au résultat 2011/2012	reprise au résultat 2010/2011	total des reprises 31/08/2010
compte 102630 Aide Conseil Général en biens renouvelables sans droit de reprise											
CG restauration				426 857,25			426 857,25				
CG mise au normes accès				243 918,43			243 918,43				
CG 17/395 salles Inform.&technol				235 686,18			235 686,18				
				906 461,86							
compte 103620 Aide Conseil Régional Ile de France en biens renouvelables avec droit de reprise											
CR 94 AS5 1410				69 452,72			69 452,72				
CR 97/95				69 882,63			69 882,63				
				139 335,35							
compte 131620 Aide Conseil Régional des Yvelines en biens non renouvelables avec droit de reprise											
CR 12/697 gymnase	4,91%		13,0	39 838,89			39 838,89	25 406,98	1 954,50	1 954,50	23 452,48
CR99. CDI	5,75%		12,0	92 086,07			92 086,07	63 516,98	5 293,11	5 293,11	58 223,87
CR 14-06-2000 Imise aux normes oclasses	5,01%		10,0	66 594,46			66 594,46	33 377,99	3 337,71	3 337,71	30 040,28
CR 2002 extension lycée	6,00%		6,0	73 629,00			73 629,00	26 506,70	4 417,74	4 417,74	22 088,96
CR 2003 extension lycée	6,00%		6,0	88 792,00			88 792,00	31 965,60	5 327,52	5 327,52	26 638,08
CR 2004 extension lycée	6,00%		6,0	108 726,00			108 726,00	39 141,80	6 523,56	6 523,56	32 618,24
CR 2005 extension lycée	6,00%		6,0	31 210,68			31 210,68	11 872,64	1 872,64	1 872,64	9 461,56
CR 2006 labos lycée et salle des personnels	5,00%		5,0	68 777,00			68 777,00	17 194,25	3 438,85	3 438,85	13 755,40
CR 2006 Expérimentation assistée par ordinateur	20,00%		5,0	17 726,00			17 726,00	3 545,20	3 545,20	3 545,20	14 180,80
CR2007 - couloir sous verrière - électricité	8,33%		4,0	929,00			929,00	309,67	77,42	77,42	232,25
CR2007 - équipement technique pédagogique	20,00%		4,0	4 233,00			4 233,00	3 386,40	846,60	846,60	2 539,80
CR2008 & 2007 & 2005 - parking	3,59%		3,0	203 509,80			203 509,80	17 656,17	7 306,00	7 306,00	10 350,17
CR 2008 - odéon tranche 1	3,59%		2,0	12 121,69			12 121,69	870,34	435,17	435,17	435,17
CR 2008 - odéon tranche 2	4,58%		1,0	64 786,83			64 786,83	0,00	2 967,24	0,00	0,00
CR 2009 - odéon tranche 2	4,58%		1,0	88 083,08			88 083,08	0,00	4 034,21	0,00	0,00
CR 2010 - sécurisation accès de Latre	4,61%		1,0	42 146,05			42 146,05	0,00	1 942,93	0,00	0,00
CR 2011 - travaux divers, sera acquis en 2012			0,0								
				1 003 189,55							
compte 131630 Aide Conseil Général des Yvelines en biens non renouvelables avec droit de reprise											
CG 4-7-96 cages escalier M.A.N.	5,93%		13,0	56 103,83			56 103,83	43 227,72	3 325,27	3 325,27	39 902,45
CG 16-2-96 cages escalier MAN	5,93%		13,0	155 493,66			155 493,66	119 809,10	9 216,11	9 216,11	110 592,99
CG 16-2-96 avantant cages escalier	5,93%		13,0	22 871,62			22 871,62	17 624,00	1 355,60	1 355,60	16 268,40
CG 15-5-98 labo mobilier 6 ème			0,0	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CG 15-4-99 CDI	5,75%		12,0	98 607,84			98 607,84	68 015,81	5 667,98	5 667,98	62 347,83
CG vote1 1-04-2002 bât.C2ème 89161€	5,13%		9,0	65 220,00			65 220,00	32 193,38	3 343,83	3 343,83	28 849,55
CG 2003 17-10-2003 extension 1ere tranche	6,00%		6,0	188 865,00			188 865,00	67 991,50	11 331,90	11 331,90	56 659,60
CG2004 17-09-2004 extension 2eme tranche	6,00%		6,0	238 577,00			238 577,00	85 888,10	14 314,62	14 314,62	71 573,48
CG2004 17-09-2004 réaff à l'extension	6,00%		6,0	189 582,00			189 582,00	68 249,60	11 374,92	11 374,92	56 874,68
CG 2004 équip informatique	20,00%		6,0	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CG 2005 extension 3eme tranche	6,00%		6,0	157 086,00			157 086,00	56 550,80	9 425,16	9 425,16	47 125,64
CG 2005 équipement informatique	20,00%		5,0	7 962,00			7 962,00	7 962,00	1 592,40	1 592,40	6 369,60
CG 2006 rénovation C0 couloir 4èmes	5,00%		4,0	226 522,00			226 522,00	56 630,50	11 326,10	11 326,10	45 304,40
CG 2006 équipement informatique	20,00%		4,0	21 859,00			21 859,00	17 487,20	4 371,80	4 371,80	13 115,40
CG2007 - 2ème étage bât D	5,00%		4,0	205 618,00			205 618,00	41 123,60	10 280,90	10 280,90	30 842,70
CG 2008 - renouvellement salle multimédia	20,00%		3,0	10 263,00			10 263,00	6 157,80	2 052,60	2 052,60	4 105,20
CG 2008 - parking	3,59%		2,0	191 481,00			191 481,00	16 612,57	6 874,17	6 874,17	9 738,40
CG 2009 équipement informatique	20,00%		2,0	11 471,00			11 471,00	4 588,40	2 294,20	2 294,20	2 294,20
CG 2009 - odéon tranche 1	4,58%		1,0	205 072,00			205 072,00	205 072,00	9 392,30	9 392,30	0,00
CG 2010 - odéon tranche 2	4,58%		1,0	215 531,00			215 531,00	215 531,00	9 871,32	9 871,32	0,00
CG 2010 - équipement informatique	20,00%		1,0	11 223,00			11 223,00	2 244,60	2 244,60	2 244,60	0,00
CG 2011 - équipement informatique multimédia	20,00%			32 025,00			32 025,00				
CG 2011 - clés badges	10,00%			50 978,35			50 978,35				
				4 411 399,06			4 411 399,06	1 020 013,38	182 976,17	174 031,79	891 953,63
				2 362 412,30			2 362 412,30				

5 - TABLEAU DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1 - ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES

5.2.1 - Subventions reçues

Chaque subvention pour travaux ou équipement fait l'objet d'un engagement à rembourser la subvention en cas de changement d'affectation du bien ou du local subventionné, après déduction d'un amortissement de cette subvention.

Les subventions reçues par le locataire (l'OGEC) apparaissent au bilan à leur valeur d'origine.

La valeur brute de ces subventions susceptible d'être restituée au conseil général ou au conseil régional est détaillée dans le tableau des subventions.

Leur valeur nette, après amortissement conforme à la durée fixée dans chaque convention de subvention, est de : **2 166 882 €**

D'autres subventions ont été reçues par l'association propriétaire des locaux de la rue de Lattre, et Saint Jean Hulst est solidaire de la convention :

Association de Béthune		engagement initial		durée de la convention	part amortie	engagement
		(montant d'origine)				
<i>Conseil général</i>						
1998	couverture B	328 349 F	50 056 €	20 ans	32 537 €	17 520 €
2001	ravalement bât. B sud & C sud	600 278 F	91 512 €	10 ans	91 512 €	0 €
<i>Conseil régional</i>						
1997	chaufferie	215 017 F	32 779 €	15 ans	30 594 €	2 185 €
1998	couverture B	152 135 F	23 193 €	15 ans	20 100 €	3 092 €
2000	ravalement bât. B est & C Nord	458 679 F	69 925 €	15 ans	51 278 €	18 647 €
2001	ravalement bât. B sud & C sud	143 145 F	21 822 €	15 ans	14 548 €	7 274 €
2011	remplacement de fenêtres		21 820 €	20 ans	0 €	21 820 €
Total des engagements donnés		311 108 €				70 538 €

Seule la partie non amortie - selon la convention - de ces montants reçus est susceptible d'une reprise en cas de changement d'affectation des bâtiments.

5.2.2 - Crédit-bail

Equipement	bailleur	montant du loyer			durée totale	dernière échéance
		dans l'exercice	4 ans à venir	après 4 ans		
photocopieurs Infotec	LEASECOM SAS	49 658 €	49 658 €	0 €	63 mois	01/07/2012

5.2 - ENGAGEMENTS HORS BILAN RECUS

Puisque chaque convention de subvention est co-signée par le propriétaire des locaux, celui-ci se trouve engagé solidairement, ce qui constitue pour Saint Jean Hulst des "engagements reçus".